

Cantine Scolaire Saint Didier d'Aussiat – Saint Sulpice

Rentrée 2025/2026

Son fonctionnement :

L'association de la cantine scolaire est gérée par des parents bénévoles. Elle sert en moyenne 90 repas par jour. Les repas sont confectionnés sur place par une cuisinière. Deux surveillantes et deux Atsems aident au service et à la surveillance des enfants pendant le temps du repas, et pendant la récréation d'avant école.

Pour qui :

Pour tous les enfants scolarisés à l'école de Saint Didier d'Aussiat- Saint Sulpice et s'étant inscrits sur le portail famille Ropach, de même pour les enseignants.

Comment :

Pour votre première connexion :

Merci de vous rendre sur www.ropach.com en utilisant :

Votre adresse mail et le mot de passe : sda01340

Le paiement des factures se fera automatiquement par prélèvement, une fois connecté sur le site, cliquer sur « Ma Famille » Puis « Payer par prélèvement ».

Saisir et imprimer votre mandat SEPA, puis nous le transmettre daté, signé accompagné de votre RIB avant le 30/06/2025.

Nous nous chargerons alors de valider votre accès.

Votre enfant était déjà inscrit l'année dernière :

Vous n'avez rien à faire 😊 l'inscription est valable pour toute la scolarité.

Nous nous chargeons de le changer de classe.

Tarif :

Une cotisation d'adhésion est prélevée par l'association avec la 1ère facture de l'année et s'élève à **18€**.

Le repas d'un enfant s'élève à **4€85** et pour les adultes à **5€70**.

En cas de rejet de paiement, les frais bancaires facturés à l'encontre de l'association vous seront refacturés (au montant en vigueur par la banque).



Inscription :

Le blocage des inscriptions se fait le vendredi à 23h00 pour la semaine suivante.

Le repas d'un enfant non inscrit dans le délai sera majoré à **5€70**.

Si votre enfant est absent/malade, le premier jour d'absence vous sera facturé.

Pour les parents souhaitant avoir deux accès, pour des raisons familiales, il est possible de créer chacun un compte, pour ensuite gérer les inscriptions de leur enfant et avoir un prélèvement séparé de leur facture.

Factures :

Les factures sont à disposition sur le portail Ropach.

La facturation est mensuelle et prélevée le 10 du mois suivant.

Règlement intérieur :

Vous pouvez le consulter sur le portail Ropach.

Il est important que les parents en prennent connaissance et en parlent à leur(s) enfant(s) avant la rentrée scolaire pour qu'il puisse le respecter.

Communication :

Merci de communiquer au maximum par mail pour les absences, inscriptions, questions diverses... : cantine.saintdidier@gmail.com.

Pour les absences ou inscriptions pour le jour même, prévenir directement :

La cuisinière, Angélique Bonnet au 04.74.51.17.17

Le bureau de la Cantine Scolaire